

1<sup>er</sup> cycle - Niveau 6 du cadre francophone de certification  
**BACHELIER-INSTITUTEUR(RICE) PRIMAIRE**  
**BACHELIER-AGRÉGÉ(E) DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**  
**AIP2 - Activités d'intégration professionnelle et de construction de l'identité**  
**professionnelle**  
**5 crédits - 60 heures - 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> quadrimestres**  
**PN-PR/SFL/SPC/SLG/SMA/SSC/SSH/SEP-1AIP2**  
Unité d'enseignement obligatoire - langue française

**Activités d'apprentissage :**

PN-PR/SFL/SPC/SLG/SMA/SSC/SSH/SEP-1AIP201 - Maîtrise orale et écrite de la langue française

**Représentants de l'unité d'enseignement :**

Instituteur Primaire et AESI « LMS » : Éléonore QUINAUX - equinaux@he2b.be  
AESI Éducation Physique : Gilles KINOO - gkinoo@he2b.be

**Objectifs :**

1. Lire, ordonner et synthétiser des données textuelles inhérentes à différents supports écrits;
2. Produire un écrit avec une orthographe et une syntaxe correctes;
3. S'exprimer en mobilisant les objets langagiers exploités et en s'adaptant à la situation d'énonciation;
4. Adapter son niveau d'expression - tant écrit qu'oral - à la fonction d'un futur enseignant.
5. Définir et distinguer les différents concepts enseignés propres à la linguistique et aux erreurs qui en découlent.

**Compétences visées :**

1. Maîtriser la langue orale et écrite tant du point de vue normatif que discursif ;
2. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal;
3. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques;
4. Entretenir une culture générale afin d'éveiller les étudiants au monde;
5. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.

**Profil de formation :**

1. L'acquisition de savoirs et de compétences propres à la langue et liés à l'analyse de l'erreur permet aux étudiants de développer leur réflexivité.
2. L'interactivité est omniprésente entre collègues et entre élèves et savoirs.
3. Le recours à des manuels et des grammaires permettent de familiariser l'apprenant avec quelques artefacts.

**Acquis d'apprentissage :**

1. Dans toute production et pour tout exercice, l'apprenant emploiera une orthographe (grammaticale et d'usage) correcte et liée aux règles étudiées et un niveau de langue (vocabulaire, syntaxe, registre...) adapté au contexte académique.
2. Tout étudiant détectera et analysera des erreurs langagières (en rapport avec les spécificités de sa formation), tant à l'oral qu'à l'écrit et dans divers contextes.

**Prérequis et corequis :** aucun

**Maîtrise orale et écrite de la langue française**  
**60 heures**

**Contenus :**

1. Compréhension et application des règles grammaticales :
  - règles d'accord des noms, adjectifs, pronoms, participes passés, homophones.
  - construction et fonctionnement des adverbes ;
2. Révision des différents modes et temps de la conjugaison ;
3. Initiation à la construction syntaxique;
4. Entraînement à l'orthographe d'usage et enrichissement du vocabulaire spécifique à la discipline ;
5. Entraînement à l'expression orale ;
6. Structuration et cohésion textuelle;
7. Productions textuelles inhérentes à un usage pragmatique de la langue.

Liste non exhaustive et susceptible d'être adaptée en fonction des attentes pédagogiques.

**Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :**

1. Les révisions linguistiques auront pour base des exercices individuels et collectifs, de dictées, d'analyses et de corrections de textes fautifs, ainsi que des travaux réalisés par les étudiants (individuels ou en groupes).
2. L'enseignant pourra également s'appuyer sur des présentations orales, des dispositifs de classes inversées et des explications magistrales selon les opportunités pédagogiques.
3. Des exercices de révision, d'entraînement et de dépassement pourront être également proposés en autonomie.

Les cours se donneront en présentiel ou à distance en fonction des conditions sanitaires.

**Supports à l'acquis d'apprentissage :**

1. Notre plateforme pédagogique « MyNivelles »
2. Notes de cours, powerpoint, outils en ligne

**Bibliographie :**

1. BRAUN A., CABILLAU J.-F., (2006), Le français pour chacun, Waterloo, Plantyn
2. GREVISSE M., (2004), La force de l'orthographe, Bruxelles, De Boeck
3. THIEBAULT-ROGER F. (2009), Guide des dictées de concours, Paris, Vuibert
4. WILMET M. (2010), Grammaire critique du français, Bruxelles, De Boeck.

Modalités d'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement

LMS et NP

	Po nd ér at io n de s Ac tiv ité s d' A pp re nt is sa ge au se in de l' U ni té d' En se ig ne m en t en %	Évaluation des Activités d'Apprentissage en %								
		1 <sup>ère</sup> session			2 <sup>ème</sup> session					
		T r a v a u x / I n t e r r o g a t i o n s	É v a l u a t i o n c o n t i n u e	Examen			T r a v a u x	Examen		
P r a t i q u e	É c r i t			O r a l	P r a t i q u e	É c r i t		O r a l		
Maîtrise orale et écrite de la langue française	100				80	20			80	20

Education physique

Po nd ér	Évaluation des Activités d'Apprentissage en %			
	1 <sup>ère</sup> session		2 <sup>ème</sup> session	

at ion des Activités d'Apprentissage au sein de l'Unité d'Enseignement en %	T r a v a u x / I n t e r r o g a t i o n s	É v a l u a t i o n c o n t i n u e	Examen			T r a v a u x	Examen		
			P r a t i q u e	É c r i t	O r a l		P r a t i q u e	É c r i t	O r a l
Maîtrise orale et écrite de la langue française	100			70	30			70	30

**Une partie des épreuves d'évaluation pourront se dérouler hors session. Voir plan de cours.**

**(\*) Maîtrise orale et écrite de la langue française :**

**Insti/LMS:** Un examen écrit de deux heures est prévu en janvier ; un examen écrit de 3 heures est prévu en juin. L'oral est susceptible d'être effectué lors du 2e quadrimestre.

En 2e session, un examen écrit de 4h sera prévu. L'oral se déroule par l'intermédiaire d'une capsule vidéo à transmettre à l'enseignant.

**EP:** Voir plan de cours.

**L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT AIP2 EST PRÉREQUISE À LA POURSUITE DES ÉTUDES POUR L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT AIP3**

